

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22163**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Master Droit, Économie, Gestion Mention Sciences du Management Spécialité Comptabilité, Contrôle, Audit

Nouvel intitulé : Master Droit, Économie, Gestion Mention Comptabilité, Contrôle, Audit

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Limoges, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Limoges, Recteur de l'académie de Limoges, Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le spécialiste en Comptabilité Contrôle Audit est un professionnel de la comptabilité et du conseil aux organisations, dans ses missions traditionnelles de production de l'information comptable, financière et de gestion, ainsi que dans ses missions d'audit (interne et externe) et ce en contexte national et international.

Ce professionnel a pour activités principales :

- l'élaboration des documents de synthèse (bilan, compte de résultat, annexe...) selon les référentiels comptables sociaux et consolidés

- la production d'informations financières et de gestion

- l'exploitation et le contrôle de ces informations afin de satisfaire aux obligations réglementaires (déclarations fiscales, sociales...) et aux besoins de gestion des organisations

- la gestion des ressources financières d'une entité

- la participation aux réflexions stratégiques sur le développement de l'entité et son financement

Afin de remplir les différentes missions susceptibles de lui être confiées, ce professionnel est capable de mobiliser les compétences suivantes :

- établir les états financiers selon les référentiels comptables français (comptes sociaux et comptes consolidés) et internationaux

- contrôler la régularité, la sincérité et la fiabilité des comptes annuels

- élaborer les déclarations fiscales et sociales

- concevoir le système d'information comptable et financier d'une organisation en s'appuyant sur les ressources informatiques

- produire et exploiter les informations de gestion en lien avec le système d'information de l'organisation

- participer au processus de planification budgétaire et analyser les écarts

- analyser la performance économique de l'entité et évaluer les risques financiers

- gérer les ressources financières de l'entité (placements, gestion de comptes de tiers, gestion du risque, gestion des ressources financières du haut de bilan)

- conseiller un client ou une direction sur les choix les plus opportuns en matière juridique et fiscale, en matière d'organisation et de gestion

- assister un client ou une direction en cas de contrôle fiscal ou social, ou dans le cadre de négociation avec des tiers

- communiquer par oral et écrit les résultats de son travail, élaborer les rapports d'audit, parfois en anglais

- manager une équipe

- traduire des données chiffrées en documents compréhensibles pour des non-initiés

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel de la comptabilité exerce son métier dans les secteurs d'activités suivants :

- Cabinets d'expertise comptable et commissariat aux comptes, ou cabinets de conseils

- Direction comptable, financière et administrative dans les secteurs publics et privés, associations ou collectivité territoriale

- Consultants-auditeurs

Ce professionnel est amené à occuper les emplois suivants :

- Expert-comptable

- Commissaire aux comptes

- Auditeur

- Cadre de la comptabilité

- Directeur administratif et financier

- Trésorier d'entreprise

- Analyste financier

- Contrôleur de gestion

- Consultant auprès des entreprises

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1206 : Management de groupe ou de service comptable

M1204 : Contrôle de gestion

M1205 : Direction administrative et financière

M1207 : Trésorerie et financement

Réglementation d'activités :

L'accès à la profession d'expert-comptable est régi par le décret 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

L'octroi du master Comptabilité Contrôle Audit peut s'effectuer après une formation en quatre semestres, évalué en 120 crédits européens (ECTS) ou pour tout ou partie du diplôme par validation des acquis de l'expérience (VAE).

Les enseignements théoriques et professionnels sont décomposés en Unités d'Enseignement (UE) organisées sur 4 semestres :

Semestre 1 :

UE Techniques comptables - 5 ECTS

Comptabilité des sociétés, Initiation aux techniques de consolidation, Comptabilités particulières : agricoles, libérales

UE Système d'information - 7 ECTS

Gestion des systèmes, Gouvernance des systèmes d'information, Gestion des projets informatiques

UE Droit des sociétés et autres groupements - 7 ECTS

Gestion juridique de la SA, Gestion juridique des autres groupements, Droit des associations

UE Environnement juridique - 11 ECTS

Droit des procédures collectives, Droit pénal général, Droit des contrats, TVA, Fiscalité des opérations patrimoniales

Semestre 2 :

UE Comptabilité fiscalité - 8 ECTS

Techniques comptables approfondies, Régimes d'imposition

UE Stratégie Finance - 6 ECTS

Stratégie, Décisions financières, Evaluation d'entreprise

UE Management et Contrôle de gestion - 4 ECTS

Contrôle des performances, Management par la valeur, Management des ressources humaines

UE Environnement d'affaires - 5 ECTS

Outils informatiques en cabinet, Introduction à la recherche en gestion, Anglais

UE Stage - 7 ECTS

Semestre 3 :

UE Finance - 6 ECTS

Ingénierie financière, Gestion de trésorerie, Gestion des dérivés

UE Droit - 5 ECTS

Droit pénal des affaires, Techniques juridiques de financement des entreprises, Droit social

UE Audit - 11 ECTS

Consolidation, Contrôle interne et audit

UE Système d'information - 8 ECTS

Implantation des PGI, Gestion de la performance informatique, Audit des risques informatiques

Semestre 4 :

UE Contrôle de gestion - 3 ECTS

Contrôle de gestion et systèmes d'information, Contrôle de gestion dans des contextes particuliers

UE Droit et Comptabilité des groupes - 4 ECTS

Normes comptables internationales, Analyse et communication financière des groupes, Environnement juridique et fiscal des groupes

UE Fusion, Scission et autres opérations - 4 ECTS

Aspects juridiques et sociaux, Aspects économiques et stratégiques, Aspects comptables et fiscaux

UE Pilotage stratégique - 4 ECTS

Management des risques, Contrôle de gestion et diagnostic stratégique, Contrôle de gestion et pilotage stratégique

UE Préparation DSCG - 8 ECTS

Test écrit UV Comptabilité et audit, Test écrit UV Gestion juridique, fiscale et sociale, Anglais comptable

UE Stage - 7 ECTS (12 semaines minimum)

Dans le cadre de la formation initiale et continue, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (UE) et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu. L'obtention du diplôme est prononcée à l'issue de la soutenance du travail réalisé en stage qui fait l'objet d'un mémoire.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie par VES ou VAP (commission pédagogique présidée par un professeur des universités et comprenant deux enseignants chercheurs de la formation et un enseignant chercheur ayant des activités en matière de formation continue)
Par expérience dispositif VAE	X	Possible pour tout ou partie par VAE (jury constitué de trois enseignants chercheurs ainsi que de deux personnes ayant une activités principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis - Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Le master Comptabilité, Contrôle, Audit de Limoges donne les dispenses du Diplôme de Comptabilité et Gestion (DSG) et de 5 unités d'enseignement sur 7 (sauf UE 1 et UE 4) du Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion (DSCG).	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 juillet 2012 relatif aux habilitations de l'Université de Limoges à délivrer les diplômes nationaux - Habilitation n°20081398

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19 août 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation (Articles R613-33 à R613-37)

Arrêté du 18 septembre 2012 et du 9 décembre 2013 fixant la liste des titres et diplômes français (dont le master Comptabilité, Contrôle, Audit de Limoges) ouvrant droit à dispense du DCG et DSCG

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.carrefourdesetudiants.unilim.fr>

Autres sources d'information :

<http://www.iae.unilim.fr>

<http://www.unilim.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Limoges
33 rue François Mitterrand
BP 23204
87032 Limoges cedex 01

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut d'Administration des Entreprises (IAE)
3 rue François Mitterrand
87031 Limoges cedex 01

Historique de la certification :

Le master Comptabilité, Contrôle, Audit (Bac+5) est issu de l'ex-Maîtrise de Sciences et Techniques Comptables et Financières (MSTCF - Bac+4)

Année d'ouverture à l'alternance :

- En 2ème année de master : 2008

- Mise en place d'une section dédiée aux alternants dès la 1ère année du master : 2013

Certification suivante : Master Droit, Économie, Gestion Mention Comptabilité, Contrôle, Audit